

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1082

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

7 mai 1992 - n° 1082
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

Le choix des priorités

Le projet d'achat des F/A-18 risque bien de susciter l'un de ces débats homériques dont la Suisse a le secret et qui lui tiennent lieu de rite politique, comme dans certaines démocraties parlementaires on renverse le gouvernement ou l'on change de majorité pour se donner un peu d'air. Malheureusement ces célébrations stimulent les passions et approfondissent les antagonismes de manière inversement proportionnelle à l'importance politique des enjeux réels.

Le projet de moderniser l'aviation militaire et le choix du type d'appareil ont été conçus avant l'effondrement des blocs. Ils ne s'intègrent pas dans une conception renouvelée de la défense et de la sécurité en Europe qu'exige pourtant la situation géopolitique actuelle. Le Parlement n'en a pas encore débattu qu'il se trouve placé devant le choix d'un investissement lourd qui préjuge de cette conception nouvelle. La classe politique est maintenant mise sous pression par l'initiative populaire du Groupe pour une Suisse sans armée, planifiée par ses auteurs pour être déposée rapidement et aussitôt présentée au souverain.

Quel que soit le cas de figure envisagé, les résultats ne peuvent peser que négativement sur les échéances européennes qui attendent la Suisse. Ou l'initiative est très rapidement soumise à la votation — point besoin d'un message longuement élaboré ni d'un interminable débat parlementaire — et le pays se trouve déchiré par une campagne où les slogans le disputeront au déchaînement des passions, au moment même où le peuple et le Parlement devraient consacrer toutes leurs énergies à débattre et à préparer la ratification du Traité sur l'Espace économique européen. Ou le Conseil fédéral et les Chambres traitent sans hâte l'initiative, comme la procédure les y autorise, et renvoient de plusieurs années la votation populaire, non sans que le Conseil national ait

cette année encore confirmé la décision d'achat du Conseil des Etats. C'est alors la crise de confiance garantie à l'égard d'autorités qu'on accusera de museler les droits populaires de peur d'un désaveu. Comment dès lors aborder la campagne sur l'EEE dans des conditions favorables, alors que l'enjeu exige le front politique le plus large et l'engagement décidé des autorités ?

La seule issue consiste à clore ce débat, inopportun dans les circonstances présentes. Le Conseil fédéral, en persistant à pousser ce dossier, a commis une erreur politique, tout comme le Conseil des Etats qui l'a suivi les yeux fermés. Le Conseil national peut encore réparer les dégâts: en juin, il refuse d'entrer en matière, non parce qu'une poussée pacifiste s'est soudain manifestée en son sein, mais parce qu'une majorité a reconnu que la priorité de l'agenda politique est européenne et que la guéguerre entre partisans et critiques de l'armée peut attendre sans dommage.

Ce retour aux véritables priorités vaut largement les 50 millions déjà versés en guise d'acompte.

JD

Les ailes du prestige

(pi) 18 millions d'investissements et 800 000 francs annuels, c'est le prix pour les pouvoirs publics de la nouvelle liaison Crossair Sion - Kloten. Il s'agit donc de deux vols par jour avec un avion d'une capacité de 33 places, dont le taux d'utilisation n'atteindra en tout cas pas les 65% qui auraient permis une couverture des frais.

Cela peut paraître cher quand les CFF envisagent la fermeture de leurs lignes régionales les plus déficitaires.

Mais il est évidemment moins prestigieux d'investir entre Saint-Maurice et Saint-Gingolph, tronçon qui aurait bien besoin de quelques millions pour être revitalisé, qu'entre Sion et Zurich.